

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W19-432352



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

201589
Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1143

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BALMANE Mohamed

Date de naissance : 01-01-1941

Adresse : Cité dynamia Jamila 7 Rue 19 N° 15 caser

Tél. : 06 61 78 92 12

Total des frais engagés : 740,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26.03.24

Nom et prénom du malade : BALMANE MOHAMED

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

R ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.03.2024	2024	C	60	INSTITUT CANCEROPAIE ISSAM JOUHADI 0910362220 Rabta
26.03.2024	2024	C	300,01+	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODDF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Domiciliation Bancaire : Banque populaire -Agence Oued Eddahab

Compte N° : 178 780 21 211 36 24 330 000 346

Identifiant commun de l'entreprise : 001660300000062

Patente : 57432824

IF : 49709806

CNSS : 6418976

FACTURE N° : 240400035

INPE :



093000909

CASABLANCA le 02-04-2024

Mr BALMANE Mohamed

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
B103	Bilirubine (Totale Directe et Indirecte)	B70	B
B111	Créatinine	B30	B
B135	Urée	B30	B
B146	Transaminases O (TGO)	B50	B
B147	Transaminases P (TGP)	B50	B
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B

Total des B : 310

TOTAL DOSSIER : 440.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent quarante dirhams quarante centimes.

EL FIRDAOUS
Jamila 7, Rue 14 N°90 C.D.
CASABLANCA
Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Janila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

2404020020 - Mr BALMANE Mohamed

BIOCHIMIE SANGUINE

Urée	0.26 4.33	g/l mmol/L	(0.15-0.50) (2.50-8.33)	26-03-2024 0.25
Créatinine	6.00 53.0	mg/L μmol/L	(6.00-13.00) (53.0-114.9)	26-03-2024 6.00
Transaminases GOT (ASAT)	51	UI/L	(0-45)	26-03-2024 30
Transaminases TGP (ALAT)	139	UI/L	(0-49)	26-03-2024 53
Bilirubine Totale	4.4 39	mg/L μmol/L	(3.0-12.0) (27-106)	26-03-2024 3.5
Bilirubine conjugée (direct)	2.0 3.4	mg/L μmol/L	(0.0-2.0) (0.0-3.4)	2.0
Bilirubine libre (indirecte)	2.4 4.1	mg/L μmol/L	(0.0-10.0) (0.0-17.0)	1.5

Validé par : Dr. Souad EL HAIMER

Dr. Souad EL HAIMER
Laboratoire d'Analyses Médicales
Janila 7, Rue 14 N°90
Casablanca (04)
Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 – Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Date du prélèvement : 02-04-2024 à 11:26

Code patient : 2002110082

Né(e) le : 01-01-1941 (83 ans)

Mr BALMANE Mohamed

Dossier N° : 2404020020

Prescripteur :



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

(Sysmex XT-1800i)

26-03-2024

Hématies

4.17 $10^6/\text{mm}^3$

(4.50–5.50)

4.64

Lignée érythrocytaire

Hémoglobine	11.6	g/dL	(13.0–17.4)	13.0
Hématocrite	34.4	%	(40.0–52.0)	38.2
VGM	82.5	fL	(80.0–96.0)	82.3
TCMH	28	pg	(27–32)	28
CCMH	34	g/dl	(30–35)	34

Formule leucocytaire

Leucocytes	2 390	/mm ³	(4 000–10 000)	4 180
				26-03-2024
Neutrophiles	60	%	soit	1434 /mm ³
Eosinophiles	2	%	soit	48 /mm ³
Basophiles	0	%	soit	0 /mm ³
Lymphocytes	26	%	soit	621 /mm ³
Monocytes	12	%	soit	287 /mm ³

Numération plaquetttaire

Plaquettes	126 000	/mm ³	(150 000–450 000)	132 000
Interprétation	Cytologie vérifiée sur frottis			

Validé par : Dr. Souad EL HAIMER

EL FIRDAOUS
Laboratoire d'Analyses Médicales
Jamila 7 Rue 14 N°90
Casablanca
Tél : 0522 57 64 21

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC •
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIOTHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADILOGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

le 6.03.2024

Dr. BA emane Moulamed

- NFS. plaquettes
- urée. creat
- GGT. GPT. Bil. album

La clinique Le Littoral
Jamilia 7 Rue 14 Ain Diab
Casablanca
Tél: 0522 22 22 22

INP: 09102620
Spécialisée en Cancérologie
Professeur Hassan JOURHADI